

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2018

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX

Absente excusée : Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX

Secrétaire de séance : Hervé LE DOUCEN

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de retenir le scénario n°3 : Construction d'une restauration neuve (cuisine/restaurant) au fond de la cour et transformation de la salle de restauration actuelle en classes.

Concernant, l'acquisition foncière, des négociations sont en cours.

RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil d'Ecole de l'Ecole Publique réuni le 11 janvier dernier ainsi que celui de l'Ecole Notre Dame de Lourdes réuni le 13 décembre 2017, ont tous deux emis le souhait d'organiser cette rentrée en 8 demi-journées avec le mercredi matin totalement libéré.

Le Conseil Municipal décide de retenir une organisation en 8 demi-journées avec le mercredi matin totalement libéré (semaine à 4 jours).

PERSONNEL : Création d'un poste à la bibliothèque

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent d'animation à temps non complet 5 heures par semaine à compter du 07/03/2018.

DECLASSEMENT PARTIEL DES VOIES

Suite à l'avis du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal, décide de procéder au déclassement partiel du domaine public sur les sites de Beaulieu, Quiballion, Le pignon blanc et La Boulaie.

ACQUISITION DE MOBILIER SALLE BEAULIEU

Le Conseil Municipal décide de remplacer les tables et chaises de la salle Beaulieu pour un montant de 5 815.32 € TTC.

MAIRIE : TRAVAUX ELECTRIQUES

Au vu de la vétusté de l'armoire électrique de la mairie, le conseil Municipal décide de retenir l'offre l'entreprise POILBOUT afin de réaliser des travaux de mise aux normes pour un montant de 2 583.86 € TTC.

DATES D'OUVERTURE DE L'ALSH d'ETE

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir l'ALSH d'été du 9 juillet au 3 août puis du 27 au 31 août. L'ALSH d'été pourrait également être ouvert du 20 au 24 août si le nombre d'inscrits est au moins égal à 15 à la date de clôture des inscriptions.

MINI CAMP

Le conseil Municipal décide qu'un mini-camp, pour les enfants de 9 à 12 ans, sera organisé du 16 au 20 juillet à PLOUNEOUR-TREZ.